

Thème : Actualité législative et jurisprudentielle du droit des sociétés

Date : Vendredi 9 décembre 2022 de 13h à 17h

Lieu : Maison de l'avocat - 11 rue de la bretonnerie - 45000 Orléans

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Effectuer un état des lieux de l'actualité 2022 en matière de droit des sociétés
- Procéder à une mise à jour et un approfondissement des connaissances sur différents thèmes d'actualité

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

1. **Actualité législative**
2. **Actualité jurisprudentielle**

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale et interactive avec support power-point remis aux participants.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Maître Laurent AIDE, Avocat au Barreau de Poitiers, spécialiste en droit fiscal et droit douanier.

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.